

Le, 17 mars 2021

Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et
des Affaires Etrangères
37, Quai d'Orsay
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Se déroulent actuellement à Bruxelles des négociations sur les actes délégués de la finance durable. Celles-ci pèseront de façon déterminante sur le maintien et le développement industriel souhaitable pour le climat, et pour la France, de notre filière électronucléaire.

La France hélas n'a pas mobilisé ses représentants et ces négociations mal engagées menacent nos intérêts nationaux climatiques, industriels, économiques et sociaux.

La première série des actes, concernant les conséquences climatiques, est la plus ouverte pour l'énergie nucléaire, pilotable et décarbonée, pourtant nos représentant lors du premier round n'ont pas défendu le nucléaire.

Vont-ils se mobiliser pour le second, alors que le gaz, émettant 70 fois plus de CO₂, est ardemment défendu par des Etats Membres très influents et de puissants lobbies ?

Pour la deuxième série d'actes délégués, plus difficiles à négocier pour le nucléaire, la France a-t-elle préparé une stratégie à la hauteur des enjeux et s'est-elle entendue avec les huit Etats Membres qui, comme la France, se sont tournés ou se tournent vers le nucléaire pour relever le défi climatique ?

Je vous remercie pour votre réponse et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Bernard ACCOYER



Président de PNC-France